



Mashteuiatsh, 5 mars 2012

Objet : Processus de préconsultation du projet de minicentrale hydroélectrique sur le site de la 11^e chute de la rivière Mistassini

Madame, Monsieur,

Par la présente, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean souhaite vous informer que le processus de préconsultation du projet de la 11^{ème} chute aura lieu à partir de mai 2012. En effet, la tenue d'audiences publiques sur le projet de minicentrale sur la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert, en mars et avril prochains, oblige le report du processus de préconsultation de quelques semaines.

Malgré tout, la Société poursuivra sa préparation en vue de la préconsultation et les experts compléteront une version préliminaire de l'étude d'impact sur l'environnement. La population et les parties intéressées qui prendront part au processus auront ainsi droit à une information des plus pointues qu'ils pourront bonifier par leur participation aux assemblées et ateliers thématiques. La formule détaillée de la préconsultation et les dates des rencontres vous seront dévoilées lors d'une activité de communication ultérieure.

La Société a été confrontée à ce choix après avoir reçu une correspondance officielle du ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, datée du 16 février, dans laquelle il annonçait qu'il avait mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour la tenue d'une période d'enquête et d'audiences sur le projet de Val-Jalbert. Or, les dates choisies par le BAPE entrent directement en conflit avec la période préalablement ciblée pour la tenue de l'étape de préconsultation du projet de la 11^e chute. La tenue des audiences entraînera évidemment

une somme de travail accrue et nécessitera une mobilisation soutenue des membres de l'équipe de développement. Ce constat nous a rapidement amené à conclure qu'il serait difficile, voire impossible de concilier la participation aux audiences et la coordination d'un processus de préconsultation complet et préparé adéquatement.

La Société entrevoit les audiences publiques avec confiance et entend se servir de cette tribune pour démontrer une nouvelle fois sa crédibilité comme promoteur de projets communautaires dans le domaine de l'énergie. Elle souhaite également rappeler qu'à titre de promoteur, elle a innové à plusieurs niveaux et adopté les meilleures pratiques pour réduire les impacts de ses projets. Elle entend faire de même dans le cadre du projet de la 11^{ème} Chute en accordant, en premier lieu, toute l'importance nécessaire au processus de préconsultation.

De par sa nature communautaire, la Société a fait de l'acceptabilité sociale de ses projets une priorité et est réputée pour la transparence de ses communications. Elle entend garder ce cap et mettre à jour de façon fréquente son site internet (energievertelsj.ca) en fonction des prochaines étapes. Vous pourrez également y consulter les documents publiés par la Société jusqu'à maintenant ainsi que tous les communiqués de presse, fiches d'information, comptes-rendus des assemblées publiques et autres documents pertinents. Je tiens enfin à vous inviter à vous abonner au flux RSS afin de recevoir les toutes dernières nouvelles de la Société.

Linda Langlais

Directrice générale
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean